

RAPPORT DE GESTION 2018
Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

2018

**Mutuelle
Neuchâteloise** 
ASSURANCE MALADIE

Votre assureur en bref

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie évolue dans le domaine de l'assurance indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

Statut juridique

Fondation au sens des art. 80 ss CCS

Siège social

Neuchâtel

Conseil de fondation

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Fabio Pietro Bongiovanni
Secrétaire	M. Roland Marcel Eberle
Membres	M. Hugues Apothéloz M. Urs Schwaller

Direction

Directeur général	M. Paul Rabaglia
Directeurs	Mme Sophie Revaz M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Florian Raemy
	M. Olivier Follonier (jusqu'au 03.09.2018) M. Marc Olivier Delévaux (jusqu'au 03.09.2018)

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1002 Lausanne

Nouvelle structure

Notre entreprise évolue. Nos collaborateurs se retrouvent au cœur de ces changements. Ce sont eux qui sont en contact permanent avec les assurés, ce sont eux qui leur apportent du soutien et traitent leurs demandes. La valeur ajoutée du Groupe Mutuel réside en ses collaborateurs et en leurs compétences humaines et techniques. Chaque jour, ils remplissent leur rôle en s'investissant pleinement. Que ce soit dans les agences, au téléphone ou lors de conseils à domicile, ils sont les visages et les voix du Groupe Mutuel.

L'an dernier, le Groupe Mutuel se transformait en Holding. Il était important de simplifier, de clarifier les rôles et d'amener plus de transparence. Ce ne sont pas que de vains mots mais également, et surtout, des actes. Notamment avec la création de la Fondation Groupe Mutuel qui chapeaute la holding et qui, par ses activités à but non lucratif, apporte son soutien aux assurés individuels et aux entreprises clientes du Groupe Mutuel, ainsi qu'à des associations.

Cette nouvelle structure nous permet de voir l'avenir avec sérénité car c'est aujourd'hui que se construit le futur. Il est certain que le rôle de l'assureur évoluera au cours des prochaines années. Il est probable que de nouveaux acteurs fassent leur entrée dans le monde de l'assurance et celui de la santé, y compris en Suisse. Et il est possible que ces éléments impactent durablement l'ensemble du secteur. C'est pourquoi, il est de notre responsabilité d'être proactif et d'imaginer, avec vous et avec nos partenaires, l'assurance de demain.

Chiffres-clés

		2018	2017
Résultat annuel	CHF	51'361	236'338
Nombre d'assurés assurance perte de gain (LAMal)		1'812	1'735
Total du bilan	CHF	4'453'991	3'951'514
Chiffre d'affaires par secteur d'activité			
Assurances perte de gain (LAMal) - Assurance individuelle	CHF	4'670	4'944
Assurances perte de gain (LAMal) - Assurance collective	CHF	1'787'675	1'751'519
Total	CHF	1'792'345	1'756'463
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	67'000	38'000
en % des prestations nettes d'assurance		5,5%	3,6%
Total des fonds propres LAMal	CHF	3'013'673	2'979'313
en % des primes		336,3%	339,2%

Gouvernance

Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est depuis le 1^{er} janvier 2018 un groupe de sociétés organisé sous forme de holding et actif dans plusieurs domaines de l'assurance. Jusqu'au 31.12.2017, le Groupe Mutuel était organisé sous forme d'association ayant comme membres des sociétés d'assurance.

La nouvelle société Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Fondation Groupe Mutuel, entité à but non lucratif. La Fondation soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA a pour but notamment la fourniture de services de toute sorte dans le secteur des assurances, de la santé en général et dans des domaines connexes. Elle met ainsi son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. La mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance LAMal et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la Direction générale, composée de six à huit membres en 2018. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et des contrôles, ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding.

Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25'000 pour le/la président(e) et à CHF 24'000 pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de CHF 200'000 pour le/la président(e) et de CHF 80'000 pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent CHF 10'000 par commission, mais au maximum CHF 20'000.

En 2018, le Conseil de fondation de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a été rémunéré à hauteur de CHF 8'000, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 1'600.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres de Groupe Mutuel.

En 2018, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'757'966 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 461'547.

La part de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie sur cette rémunération de la Direction générale est de 0,02%, soit CHF 671, dont CHF 112 pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Après la synchronisation de la croissance économique dans les différentes régions du monde en 2017, l'économie mondiale est entrée dans une phase de maturité de cycle en 2018. L'évolution de la reprise a cependant ralenti et commencé à donner des signes de divergences selon les différentes économies. Après presque une décennie de dépendance à la liquidité abondante et bon marché, les banques centrales ont annoncé une normalisation de leur politique monétaire, créant ainsi une méfiance de la part des investisseurs sur la pérennité de la croissance mondiale, et sur la pertinence de la valorisation des marchés.

La croissance du PIB mondial, tout en restant positive, décélère, et reste toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

Le potentiel de déception concernant les données de l'activité réelle relevé dans ces lignes l'année dernière est devenu réalité, et les défis sont très nombreux pour l'année à venir. La poursuite du ralentissement de la croissance, l'endettement croissant des entreprises, les désordres sociaux potentiels en Europe, le risque de non résolution des tarifs douaniers entre les Etats-Unis et la Chine (et potentiellement avec l'Europe) ne militent pas en faveur d'un long fleuve tranquille. Toutefois, la baisse des marchés en 2018, couplée avec une croissance bénéficiaire attendue encore positive, ont corrigé la valorisation des entreprises, qui, sans être bon marché, redeviennent attractives.

En 2018, le rendement des placements de Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est de -2,52%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à -1,96%.

Rapport financier

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie a atteint un chiffre d'affaires net de CHF 0,9 million, en augmentation de 1,8% par rapport à l'année 2017.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 0,6 million, en hausse de 17,3% par rapport à l'année précédente.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élèvent à CHF 154'412 pour l'exercice 2018. Les frais administratifs sont en hausse en 2018 (4,5%) et représentent 8,6% du volume des primes (8,4% en 2017).

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé une perte nette de CHF 34'961, en raison du résultat net des placements.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2018 un résultat bénéficiaire de CHF 51'361, montant intégralement attribué aux réserves. Nous relevons l'excellente santé financière de la fondation.

RAPPORT FINANCIER

9	Compte de résultat
10	Bilan
11	Tableau des flux de trésorerie
12	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2018 :
13	Principes comptables et méthodes d'évaluation
15	Compte de résultat par domaine d'activité
16	Explications relatives au compte de résultat
17	Explications relatives au bilan
18	Autres indications
19	Utilisation du résultat
20	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2018	2017
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	890'458	874'337
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-606'948	-517'398
Variation des provisions techniques	8	-29'000	-28'000
Autres charges d'assurance		-13'776	-27'872
Total des charges de l'assurance		-649'724	-573'270
Frais de gestion et d'administration	3	-154'412	-147'719
Résultat technique de l'assurance		86'322	153'348
Autres charges financières		-0	-7
Produits sur les placements en capitaux	4	47'659	125'933
Charges sur les placements en capitaux	4	-94'620	-37'936
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		12'000	-5'000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		-34'961	82'990
Résultat de l'exercice		51'361	236'338

Bilan

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Actifs en CHF			
Placements de capitaux	5	2'109'323	2'169'825
Comptes de régularisation	6	9'460	15'633
Créances	7	977'545	700'928
Liquidités		1'357'663	1'065'129
Total des actifs		4'453'991	3'951'514

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Passifs en CHF			
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		2'853'673	2'802'313
Fonds propres		2'853'673	2'802'313
Provisions techniques pour propre compte	8	67'000	38'000
Autres provisions techniques	8	5'000	5'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	165'000	177'000
Comptes de régularisation	10	12'600	12'400
Dettes	11	1'350'718	916'801
Fonds étrangers		1'600'318	1'149'201
Total des passifs		4'453'991	3'951'514

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2018	2017
Résultat	51'361	236'338
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	84'264	-55'805
Amortissements / revalorisations sur les créances	-3'000	1'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	29'000	23'000
Modification des autres provisions techniques	-	5'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-12'000	5'000
Augmentation / diminution des créances	-273'618	84'394
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	6'173	15'122
Augmentation / diminution des dettes	433'916	-220'873
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	200	-258
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	316'296	92'918
Investissements / désinvestissements	-23'762	-25'308
Flux de fonds provenant de l'activité	-23'762	-25'308
Flux de fonds provenant de l'activité	-	-
Total du flux de fonds net	292'534	67'609
Liquidités état initial 01.01.	1'065'129	997'520
Liquidités état final 31.12.	1'357'663	1'065'129
Variation des liquidités	292'534	67'609

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2017	2'565'975	236'338	2'802'313
Répartition du résultat de l'année précédente	236'338	-236'338	-
Fonds propres au 01.01.2018	2'802'313	-	2'802'313
Résultat annuel		51'361	51'361
Fonds propres au 31.12.2018	2'802'313	51'361	2'853'673

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie est une fondation au sens des articles 80 ss CC et n'a de ce fait pas de capital-actions.

Annexe aux comptes 2018

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99% en 2017 à 99.75% en 2018.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Annexe aux comptes 2018

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Produits						
Primes brutes	1'792'345	1'756'463	2.0%	1'792'345	1'756'463	2.0%
Diminution des cotisations (*)	-14'430	-6'790	112.5%	-14'430	-6'790	112.5%
Primes de réassurance	-887'458	-875'337	1.4%	-887'458	-875'337	1.4%
Primes acquises pour propre compte	890'458	874'337	1.8%	890'458	874'337	1.8%
Charges						
Prestations	-1'227'771	-1'067'068	15.1%	-1'227'771	-1'067'068	15.1%
Prestations du réassureur	620'824	549'670	12.9%	620'824	549'670	12.9%
Provision pour sinistres	-29'000	-23'000	26.1%	-29'000	-23'000	26.1%
Autres charges d'assurance	-13'776	-27'872	-50.6%	-13'776	-27'872	-50.6%
Provisions techniques	-	-5'000	n/a	-	-5'000	n/a
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-649'724	-573'270	13.3%	-649'724	-573'270	13.3%
Frais de gestion et d'administration	-154'412	-147'719	4.5%	-154'412	-147'719	4.5%
Total charges d'exploitation	-804'136	-720'989	11.5%	-804'136	-720'989	11.5%
Résultat technique de l'assurance	86'322	153'348	-43.7%	86'322	153'348	-43.7%
Autres charges financières	-0	-7	-97.2%	-0	-7	-97.2%
Produits sur les placements en capitaux	47'659	125'933	-62.2%	47'659	125'933	-62.2%
Charges sur les placements en capitaux	-94'620	-37'936	149.4%	-94'620	-37'936	149.4%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	12'000	-5'000	n/a	12'000	-5'000	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	-34'961	82'990	n/a	-34'961	82'990	n/a
Résultat de l'exercice	51'361	236'338	-78.3%	51'361	236'338	-78.3%

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2018	2017	Variation
Primes brutes	1'792'345	1'756'463	35'882
Primes de réassurance	-887'458	-875'337	-12'121
Primes rétroactives	8'887	21'128	-12'241
Amortissement sur cotisations	-26'316	-26'917	601
Variation de la provision "Dueroire"	3'000	-1'000	4'000
Total	890'458	874'337	16'121

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2018	2017	Variation
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-1'227'771	-1'067'068	-160'704
Part des prestations des réassureurs	620'824	549'670	71'154
Total	-606'948	-517'398	-89'550

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2018	2017	Variation
Commissions	-32'910	-34'758	1'848
Frais d'exploitation divers	-121'502	-112'961	-8'541
Total	-154'412	-147'719	-6'693

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association). Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Obligations et autres titres à revenu fixe	22'802	-22'770	32
Actions	3'610	-8'180	-4'570
Autres placements	21'247	-63'670	-42'423
Total	47'659	-94'620	-46'961

Résultats par catégorie

en CHF

Obligations et autres titres à revenu fixe	2018	2017	Variation
Intérêts	20'813	23'753	-2'939
Bénéfices réalisés	-	140	-140
Pertes réalisées	-4'185	-3'330	-855
Bénéfices non réalisés	1'989	5'010	-3'020
Pertes non réalisées	-18'535	-17'378	-1'157
Charges sur capitaux	-50	-270	220
Résultat	32	7'924	-7'892

Actions	2018	2017	Variation
Dividendes	3'610	4'688	-1'078
Bénéfices réalisés	-	-	-
Pertes réalisées	-1'970	-100	-1'870
Bénéfices non réalisés	-	1'880	-1'880
Pertes non réalisées	-6'160	-	-6'160
Charges sur capitaux	-50	-	-50
Résultat	-4'570	6'468	-11'038

Autres placements	2018	2017	Variation
Produits	17'285	8'541	8'744
Bénéfices réalisés	1'889	6'866	-4'977
Pertes réalisées	-2'027	-1'725	-302
Bénéfices non réalisés	2'073	75'058	-72'984

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF		Valeur de marché au 31.12.2018	Valeur de marché au 31.12.2017	Variation
Obligations et autres titres à revenu fixe		1'228'164	1'298'693	-70'529
Actions		93'840	101'970	-8'130
Liquidités		237'891	182'448	55'442
Placements collectifs		548'649	586'623	-37'975
Instruments financiers dérivés		779	90	689
Autres placements		549'428	586'714	-37'286
Total		2'109'323	2'169'825	-60'502

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2018		Total
Devises		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	58		58
Opérations à terme - couverture	USD	722		722
Total		779	-	779

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2017		Total
Devises		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-94	-94
Opérations à terme - couverture	USD	205		205
Opérations à terme - couverture	GBP		-21	-21
Total		205	-115	90

6 Comptes de régularisation actif en CHF		31.12.2018	31.12.2017	Variation
Intérêts courus		9'460	11'078	-1'619
Autres actifs transitoires		-	4'554	-4'554
Total		9'460	15'633	-6'173

7 Créances en CHF		31.12.2018	31.12.2017	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance		354'746	151'889	202'857
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance		-1'000	-4'000	3'000
Créances envers des réassureurs (parties liées)		620'824	549'670	71'154
Impôts anticipés		2'660	2'667	-8
Autres créances		316	701	-385
Total		977'545	700'928	276'618

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF		31.12.2018	Attribution/ dissolution 2018	31.12.2017
Provisions techniques pour propre compte				
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal		127'000	-52'000	75'000
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance		-60'000	23'000	-37'000
Total		67'000	-29'000	38'000

Autres provisions techniques		31.12.2018	Attribution/ dissolution 2018	31.12.2017
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal		5'000	-	5'000
Total		5'000	-	5'000

Variation des provisions techniques				-29'000
--------------------------------------------	--	--	--	----------------

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.79%	8.18%	
Placements de capitaux	2'109'323	2'169'825	-60'502
Provision nécessaire	165'000	177'000	-12'000
Provision au bilan	165'000	177'000	-12'000

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Commissions à payer	500	-	500
Autres passifs transitoires	12'100	12'400	-300
Total	12'600	12'400	200

11 Dettes en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	-	16	-16
Primes encaissées d'avance	37'380	15'129	22'251
Comptes de passage ⁽¹⁾	421'287	16'656	404'631
Engagement envers des réassureurs (parties liées)	887'458	875'337	12'121
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	4'593	9'665	-5'071
Total	1'350'718	916'801	433'916

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec le Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association) et Mutuel Assurance Maladie SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

En date du 07.02.2019, la Caisse-maladie du personnel communal de la Ville de Neuchâtel a modifié sa raison sociale pour devenir Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie.

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2019.

Utilisation du résultat

en CHF	2018	2017
Bénéfice reporté	-	-
Résultat de l'exercice	51'361	236'338
Bénéfice disponible	51'361	236'338
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-51'361	-236'338
Solde du bénéfice à reporter	-	-

Au Conseil de fondation de la
Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie, Neuchâtel

Lausanne, le 26 avril 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie, Neuchâtel, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 8 à 19) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al.3 CC en liaison avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 83b al.3 CC en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Hôtel de Ville – 2000 Neuchâtel



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie